Saint-Pantaléon de Larche

Tout d'une ville, la nature en plus...

Bulletin municipal

N° octobre 2016

Sommaire

SAINT-PANTALEON
Le bulletin municipal
Octobre 2016
Mairie de
Saint-Pantaléon de Larche
Place du Général Couloumy. B.P 01
19600—ST PANTALEON DE LARCHE
Tél. : 05 55 86 83 51
Email: mairie.st.pantaleon@orange.fr
N° SIREN : 211 922 901
Directeur de la publication :
Mme Anne-Marie OUMEDJKANE
Nom et domicile de l'imprimeur :
MAUGEIN
RN89-38 Av. Pierre et Marie Curie
19360 Malemort
Dépôt légal du 5 décembre
2003
à I.N.P.I PARIS

IMPRIM'VERT®

PEFC
PEFC/10-31-1508
PROVENANT DE LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

SAINT-PANTALEON DE LARCHE
Bulletin Municipal - Octobre 2016

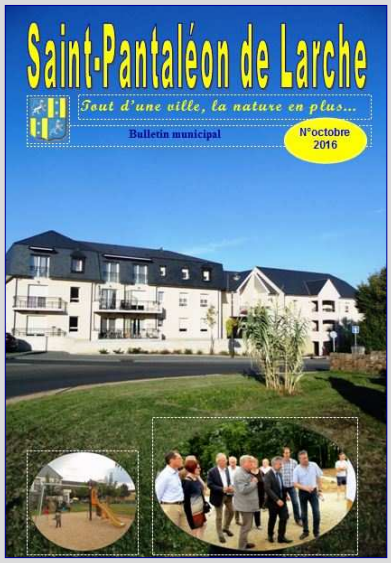

P.03 L'Edito
P.05 Actualités
P.10 La commune soutient ses artisans et commerçants
P.14 Les travaux
P.22 Jeunesse
P.28 Environnement
P.30 Expression des Elus
P.32 Vie Associative
P.34 A découvrir
P.35 Etat civil

Horaires Mairie

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00
Le samedi matin de 9 h à 12 h

Mairie : 05 55 86 83 51 - Astreintes : 06 71 61 85 50
Etat civil, recensement militaire, Elections : 05.55.86.16.20
Site internet : www.stpantaleonlarche.correze.net
Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

www.brochhabitat.fr
BROCH HABITAT
... Et votre Maison prend Vie

STORES
PERGOLAS

Spécialiste de l'aménagement des ouvertures de la maison :

Pergolas Alu et Toile - Stores - Abris de Jardin
Stores Intérieurs - Menuiseries PVC/Aluminium
Volets Roulants - Volets Battants - Moustiquaires
Portes de Garage - Portails - Clôtures
Parasols - Motorisation de Stores et Volets
Automatismes - Domotique pour l'habitat

DÉCORATEUR D'EXTÉRIEUR
RN89 - St Pantaléon de Larche - 05 55 88 08 08

l'Edito

Mesdames, Messieurs,

Chers concitoyens,

Nicomédie : un habitat sécurisé et adapté à nos aînés

Avec l'inauguration de la Z.A.C. de la Nicomédie en centre-bourg, la commune fait la démonstration qu'il est possible de créer des logements locatifs de qualité parfaitement intégrés dans l'architecture locale et offrant à nos habitants des services innovants.
En effet la société Polygone a développé un concept de Résidence Séniors qui permet à nos aînés d'accéder avec des loyers modérés à des appartements adaptés aux besoins de nos anciens, grâce à des salles de bains avec douche à l'italienne, ouvrants électriques, interphone, …

A Saint-Pantaléon-de-Larche, ce concept est encore amélioré grâce à l'implantation de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (I.C.A.) au sein même de cette résidence. Les locataires pouvant ainsi accéder directement à tous les services de l'Instance (aide à domicile, portage de repas, …) L'innovation ira encore plus loin avec la mise en place d'animations pour lutter contre le sentiment d'isolement.
Ce partenariat entre la commune, l'instance et le groupe Polygone est exemplaire. Il nous permet de répondre à l'attente des familles qui veulent un habitat sécurisé et adapté pour leurs parents au sein même de la commune.

La commune repense tout l'environnement du centre bourg avec les abords immédiats de la Z.A.C. : espace paysager et bancs autour du bassin d'orage, jeux d'enfants autour du square de la Poste et à partir de 2017, la restructuration de tout l'îlot salle polyvalente, cours des écoles et garderie. Seront ainsi créés un nouveau restaurant scolaire, un espace socioculturel associant la bibliothèque et le Point Public Multimédia puis, une toute nouvelle garderie.
Nous voulons ainsi créer des conditions favorables pour Bien Vivre Ensemble mais aussi Bien Entreprendre avec nos nouveaux commerçants de la zone artisanale du Colombier et du centre-bourg.

Bien cordialement

Alain Lapacherie
Maire de Saint-Pantaléon de Larche

Numéros utiles

Groupes scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire : 05.55.87.23.97
Maternelle : 05.55.86.00.28
Cantine : 05.55.86.04.02
Garderie : 05.55.87.79.49

François Delbary

Elémentaire : 05.55.85.31.07
Cantine : 05.55.85.43.76
Garderie : 05.55.85.43.76

Collège Anna de Noailles

Larche : 05.55.85.30.74

Equipements sportifs

Gymnase 05.55.86.83.43
Tribunes foot 05.55.86.11.26
Club House 05.55.87.07.03
Bernou 05.55.84.32.68
Salle omnisport 05.55.88.24.89

Equipements culturels

Salle des fêtes 05.55.86.83.03
Multimédia Salle Charles Ceyrac 05.55.86.92.96
Bibliothèque municipale 05.55.88.12.70
Mail to : biblio-stpanlarche@wanadoo.fr
Gratuite et ouverte à tous. Consultation sur place de tous les documents. Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS. Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP. Réservation possible des ouvrages de la BDP.
Accueil et conseils : lundi & jeudi de 16 h à 18 h ; mercredi de 15 h à 18 h ; mardi et vendredi de 16 h à 19 h ; samedi de 10 h à 12 h.

Etablissements bancaires

La Poste : 05.55.74.79.70
Lundi, Mercredi, Jeudi, vendredi : 9h30/12h00 ; 14h00/16h45
Mardi : 10h00 / 12h00 ; 14h00 / 16h45 - Samedi : 9h30/12h00

Distributeur de billets Crédit Agricole

Etablissements publics

Sirtom déchetterie : …….....05.55.87.92.77
Horaires du lundi au samedi 9 h/12h ; 14 h/18 h sauf mardi 9 h /12 h.
Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom : lotissement le Pré-Haut, la déchetterie, lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, près du Club House.
- Ramassage d'objets encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie) ***Prestation du service : 42 €/h***
- Ramassage de vêtements propres. Container mis à disposition par l'association **Vêt'Aim** (derrière le supermarché Utile). Votre armoire regorge de vêtements que vous ne portez plus ? Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leurs une seconde vie
- Ramassage de tous vêtements : container mis à disposition par la **Croix Rouge** à Bernou.

Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche 19460 Naves 05.55.86.11.01

Service de santé

Pharmacie Caroline Mazet et Laetitia Hible 05.55.86.83.00

Médecin

Sylvie Bouniol 05.55.86.80.17

Kinésithérapeute

Philippe Tyssier, Romain Van Der Putte, Emilie Garnier
..... 05.55.86.96.60

Orthophoniste

Pierrette Chotar Vasseur 05.55.86.80.52

Ostéopathe

Christian Chotar Vasseur 05.55.86.80.52
Patrick Doumayrenc (ostéopathe mais fin activité médecine générale)..... 05.55.86.02.70
Cellia Bachellez 07.83.45.21.87

Psychiatre

Michèlle Belingard..... 05 55 23 82 55

Infirmière : Corinne Mouneyrat 09 79 68 81 03

Maison de santé du Roc :

Infirmières : Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot
..... 05.55.22.35.87
Ostéopathe : Yannick Sarnel 05.55.22.34.49
Pédicure – Podologue : Florian Beaudet 07.87.74.17.84
Sage femme : Claire Pouget 05.55.74.83.59 / 06.15.14.63.83
Acupuncteur, médecine traditionnelle chinoise :
Muriel Daret : 06.46.81.46.86
Sophrologue : Chantal Marco 06.61.52.14.12 / 05.55.17.24.68

Maison de santé de Bernou :

Infirmiers : Virginie Aymard, Patricia Guionie, Karine Lafeuille, Christophe Vieillefond :
..... 05.55.85.42.02/05.55.85.17.59
Pédicure-podologue-orthèses plantaires /RDV
..... 05.55.87.42.93
Médecins généralistes : Dr Olivier Chavanel , Dr Marie Julie Ceyrat, Dr Sonia Labrousse DIU pédiatrie..... 05.55.85.31.70

Assistance Sociale

Brigitte Bouchaud—mairie 05.55.86.83.51
Et centre médico social 05.55.86.14.41

Instance de Coordination pour l'Autonomie : canton de Saint Pantaléon de Larche :

Nadine Marquès : 05.55.87.81.79
Portage des repas..... 06.86.78.37.03

Clinique Vétérinaire :

Docteur Bernard Eric 05.55.85.10.54
Associés : Dr Meunier - Clinique Roosevelt Brive
..... 05.55.74.37.75

Association France Alzheimer Corrèze : le soutien des associations de famille

20 rue Colonel Vaujour ,19100 BRIVE

TEL : 05 55 17 70 76

Le 6ème Tour de France de colombophilie a fait étape à Saint-Pantaléon-de-Larche

Des groupes de cinq pigeons rallient les 17 étapes de ce Tour 2016.

Le 13 juin, 5 oiseaux en provenance de Montluçon sont arrivés à Saint-Pantaléon-de-Larche. Ils appartenaient à madame Nathalie Barthomeuf, présidente du club de colombophilie « Le Messager du Bas Limousin ». Les oiseaux sont porteurs de bagues qui enregistrent les heures de départ et d'arrivée.

Ce Tour de France est en fait un vaste relai de 2 217 km qui est parti de Auby dans le département du Nord le 1er juin. Il s' est achever le 23 juin à Surville dans le Calvados. Le départ de Saint-Pantaléon-de-Larche a eu lieu le sur la place de l'église, en direction de Trélissac en Dordogne. Pour assister au départ de ces athlètes de haut niveau, le Messager du Bas Limousin avait convié les enfants de l'école maternelle de Saint-Pantaléon-de-Larche. Ces passionnés étaient aussi très entourés par des représentants des associations locales, par des élus : monsieur Jean-Jacques Delpech Conseiller départemental, Alain Lapacherie maire avec des représentants du conseil municipal comme Dominique Paroutot ou Nathalie Bigeat-Marcou.

Ce tour de France est une opportunité de faire connaître au grand public les qualités sportives du pigeon voyageur et ce monde de la Colombophilie qui regroupe 11 500 amateurs de tout âge et de toutes catégories sociales.

Bibliothèque municipale : Lecture croisée entre Saint-Pantaléon de Larche et Malemort

Les élus de Saint-Pantaléon-de-Larche et la présidente des Amis de la Bibliothèque ont accueilli une délégation de la mairie de Malemort pour présenter le fonctionnement de la bibliothèque de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Malemort et St-Pantaléon de Larche présentent des similitudes du point de vue de leur bibliothèque en ce qui concerne le nombre de volumes ou par exemple, la présence d'une association de bénévoles.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche est labellisée niveau 2 par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) et reçoit le renfort d'une bibliothécaire municipale. Toute cette organisation a été présentée à Mme Sylvie Claux, adjointe au maire de Malemort et M. Jean-Michel Verdier, Directeur Général des Services. Ils ont échangé avec leurs homologues Saint-Pantaléonnais, Dominique Paroutot, adjoint au maire et Nathalie Bigeat-Marcou, conseillère municipale ainsi qu'avec Mme Mathou, présidente des Amis de la Bibliothèque et Mme Delagne, bibliothécaire. Toute l'organisation et le fonctionnement ont été passés au crible : nombre d'adhérents, adhésion, organisation des manifestations et expositions, nombre de volumes, gestion du fonds, collaboration avec la BDP…

Outre la labellisation, l'un des points forts de Saint-Pantaléon-de-Larche résident dans la très ancienne collaboration avec les écoles, le dynamisme de l'association Les Amis de la Bibliothèque, qui est la cheville ouvrière de l'ensemble des animations mais aussi des opérations plus originales comme le portage de livres en direction des personnes âgées. L'apport de la bibliothécaire permet une gestion plus professionnelle du fond qui s'appuie sur un système informatique. Les perspectives ont également été évoquées car la bibliothèque sera réinstallée au 1er étage du bâtiment polyvalent Charles Ceyrac restructuré. Le Point Public Multimédia y sera intégré. Les nouveaux espaces d'accueil et de réunions permettront de démultiplier les activités.

Cette matinée d'informations et d'échanges fut cordiale mais intense. Elle a permis à la délégation malemortoise d'appréhender les atouts de la bibliothèque de Saint-Pantaléon. Après des visites à Saint-Viance et à Varetz, cette visite à Saint-Pantaléon est un pas de plus dans leur réflexion sur la politique en matière de lecture.

Forum des Associations et accueil des nouveaux arrivants

Belle affluence dans l'Espace Vézère-Causse, pour le Forum des Associations de Saint-Pantaléon-de-Larche.

L'ensemble des associations sportives et culturelles s'est donné rendez-vous dans l'espace Vézère Causse pour proposer aux familles une présentation de leurs activités et pourquoi pas une adhésion.

La trentaine de stands a rencontré un public intéressé. Ce forum est d'autant plus prisé que des associations issues de communes voisines viennent y exposer, comme le hand ball club du pays de Larche ou encore Le Tennis de Table du Périgord Nord de Pazayac..

La commune associe systématiquement ce forum à la cérémonie des nouveaux arrivants. Les familles récemment installées sur la commune peuvent, sur le stand mairie prendre connaissance des projets et infrastructures commnales mais aussi trouver directement les animateurs

de toutes les activités associatives locales.

Cette année, la nouveauté était la présence de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B) à travers un stand dédié à la présentation de la nouvelle ligne de bus n°7 Saint-Pantaléon-de-Larche/ Brive. La C.A.B.B était représentée par Frédérique Meunier, 1ère Vice-Présidente. Elle a visité l'ensemble du forum avec Alain Lapacherie, le Maire. Ils ont pu constater la bonne humeur qui régnait lors de cette journée. Une bonne humeur de mise également lors du déjeuner qui a associé tous les exposants, un moment privilégié pour remercier l'équipe municipale qui a préparé cet évènement autour de Dominique Paroutot, adjoint au maire.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à Saint Pantaléon de Larche !Vous venez d'emménager sur la Commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de notre service de l'accueil ou en complétant le formulaire sur le site internet de la mairie (accueil) http://www.st-pantaleon-larche.correze.net en bas de page **"nous contacter"** afin d'être convié à la « Réception des Nouveaux Arrivants » où Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront les infrastructures et les services.

Nicomédie : un nouveau parc de logements et des services pour les personnes âgées

Le nouveau Parc de la Nicomédie a été inauguré le 7 octobre dernier ainsi que les nouveaux locaux de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (I.C.A.).
Alain Lapacherie et Dominique Borderolle, présidente de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie étaient bien entourés pour cette manifestation. En effet, la cérémonie a accueilli M. Jean-Paul Vicat, Sous-Préfet de Brive, M. Claude Nougein, Sénateur de la Corrèze, les deux Conseillers Départementaux Jean-Jacques Delpech et Nicole Taurisson. De nombreux maires du canton de Saint-Pantaléon-de-Larche avaient également fait le déplacement, ainsi que parmi les opérateurs M. Pascal Lacombe,

directeur général du groupe Polygone, Mme Céline Mas, directrice du Développement ou M. Frédéric Lannes président du groupe Le Point Immobilier.

La volonté de la commune a toujours été de renforcer son centre bourg. Si Saint-Pantaléon-de-Larche est aujourd'hui la 5ème commune de la Corrèze, son centre bourg a gardé les contours de la petite commune rurale qu'elle était autrefois.

Les différentes équipes municipales n'ont eu de cesse d'équiper ce centre bourg. Elles ont été cohérentes dans leur action même si elles ont du s'adapter à l'environnement économique et réglementaire. C'est ainsi qu'un nouveau quartier est sorti de terre. Il abrite 65 nouveaux logements locatifs créés par Corrèze Habitat en pavillon individuel ou Dom'aulim et Polygone dans de petits ensembles collectifs.
Le maire Alain Lapacherie s'est félicité de cette réalisation qui offre avec la résidence service séniors une trentaine d'appartements adaptés aux personnes âgées (douche à l'italienne, volets électrifiés, systè-

me électrique adapté) et sécurisés. Ce concept développé par Polygone est tout à fait pertinent à Saint-Pantaléon. Le « plus » apporté par la commune est l'installation de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie au sein même de ce quartier.

Dominique Borderolle a pu faire visiter aux autorités une salle d'activité, des locaux techniques pour le portage de repas, deux bureaux pour recevoir les familles. L'I.C.A. devrait se doter des nouvelles installations. L'accessibilité est un impératif mais elle rayonne désormais sur le nouveau canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, beaucoup plus vaste.

Jean-Jacques Delpech a retracé l'historique de ce projet né avant la crise de l'immobilier et l'émergence du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.). Le dossier de la Z.A.C. a été développé en collaboration avec l'architecte M. Roullin et Le Point Immobilier qui est resté présent tout au long de l'opération. Si les commerces n'ont pu finalement être installés sur cet ensemble, ils ont pris place sur la zone du Colombier mais l'esprit architectural initial a été respecté.

Le Sous-Préfet M. Jean-Paul Vicat a noté que Pantaléon était né à Nicomédie (aujourd'hui Izmit en Asie mineure) et qu'il avait subit le martyre. Finalement, ce dossier avec le soutien constant de l'Etat a lui aussi connu de nombreuses vicissitudes mais il est finalement cohérent avec une offre d'habitat pour les aînés, des espaces publics de qualité, une promenade arborée autour du bassin d'orage ou des jeux d'enfants plus loin sur le square de la Poste.

M. Claude Nougein a relevé le dynamisme de la

commune. S'il a des liens personnels forts avec Saint-Pantaléon-de-Larche, il a tenu à rappeler que son prédécesseur au Sénat M. Georges Mouly avait eu comme suppléant Georges Auger ancien maire. Ce qui a sans doute facilité l'intervention de la réserve parlementaire du Sénateur. M. Claude Nougein a redit qu'il serait toujours à l'écoute des besoins et des demandes du maire.

Demain la structuration du bourg se poursuivra avec la rénovation du bâtiment Polyvalent Charles Ceyrac.

L'ICA (Instance de Coordination pour l'Autonomie) au sein de Nicomédie

Chiffres clés

Nombre d'adhérents : 200
Portage de repas : 66 personnes
7 389 Journées Alimentaires pour 6 mois
9 960 Journées Alimentaires pour 8 mois

C'est aussi des activités ateliers et animations :

- Ateliers gestuels santé
- Atelier bien-être
- Atelier parlot'âge
- Atelier mémoire
- Atelier nutrition
- Équilibre
- Prévention routière
- Informatique (point multimédia de St-Pantaléon)
- Voyage
- Noël etc…

La cotisation de 10€ d'adhésion à l'instance ouvre droit à tous les ateliers.

Renseignements :
Mme Nadine Marquès 05 55 87 81 79
instancelarche@bbox.fr

Visite de EHL

La centrale Hydroélectrique sur la Vézère a été créé dans les anciens bâtiments Arnodin, qui exploitait elle même déjà une activité hydro-électrique en complément de la construction d'ouvrages d'arts.

Ce projet a été parfaitement bien étudié au point de vue environnemental car il génère aucune nuisance sonore.

Deux turbines sont pilotées à distance par internet et peuvent être débrayées en cas de crue comme dernièrement au mois de février.

La production d'électricité est revendue à EDF, elle pourrait alimenter 800 foyers en électricité.

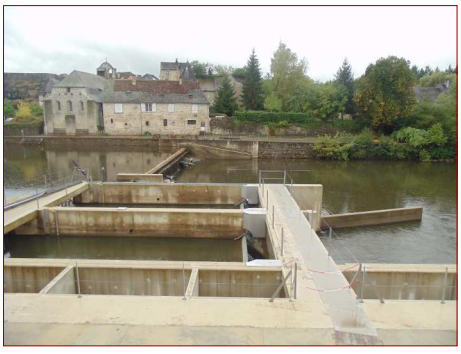

Crue en février

La commune soutient ses artisans et commerçants

Tél. : 06.50.43.17.45

Installé depuis le 1er septembre 135 impasse des mines à Bernou, Monsieur Erwin Haager vous propose ses services en menuiserie intérieur et extérieur, il souhaite développer rapidement la partie fabrication.

Monsieur Lyoubi a installé son activité de carrosserie, remplacement de pare brise... depuis le mois de juin à la zone de la Galive.

Un petit problème de mécanique ! **Monsieur Abid vous accueille à la zone de la Galive où il est installé depuis le mois de juillet, avec ou sans rendez-vous .**

Norbert Beaussonie et Alain Iselin, adjoint en charge du développement économique

Drain'Décors
Drainer et décorer vos Espaces Verts grâce au béton drainant et coloré
Norbert BEAUSSONIE
77, chemin de la Galive
19600 St Pantaléon de Larche
06-18-36-15-03 ou contact@draindecors.fr

Depuis le 1er octobre, Norbert Beaussonie vous propose de drainer et décorer vos espaces verts grâce au béton drainant et coloré. Un matériau respectueux de l'environnement, avec les eaux pluviales qui s'infiltrent naturellement dans le sol, sans huile ni autre agent polluant. Toute une palette de décors adaptées à vos besoins : voiries non circulées (allée piétonne, plage de piscine..), voirie faible trafic (chemins/jardins, parking, routes secondaires…).

Devis gratuit sur le site DrainDecors.fr /Tél. : 06.18.36.15.03 @ : contact@draindecors.fr

PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS
Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport
Récupération
Traitement
Concassage
Criblage
Revalorisation de matériaux inertes
PIGNOT
REVALORISATION
ZA de la Galive -19600 Saint-Pantaléon de Larche Tél : 05 55 17 08 32 Fax : 05 55 17 07 23
mail : pignot.tp@orange.fr site : www.pignot-tp.fr

CHAUFFAGE CENTRAL
CUENOD
BOSCH
Fréd BOURDET
Qualifié RGE
Dépannage
Réglage brûleur
Contrôle combustion
Ramonage entretien fioul gaz bois
Débistrage
Inspection vidéo cheminée
Dépannage
Sanitaire - Electricité
05 55 86 98 26
06 66 98 78 58
fredericbourdet@orange.fr
147, chemin de Lavarde
19600 St-Pantaléon de Larche

Les CARRELEURS du PAYS de BRIVE
CARRELAGE
DALLAGE
CERAMIQUES INDUSTRIELLES
Le Roc - 19600 St-PANTALEON-DE-LARCHE
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr
05 55 85 49 01
Fax 05 55 85 20 67

Impression Offset - Numérique et Grand Format
www.maugeinimprimeurs.fr
TULLE - MALEMORT
maugein imprimeurs

Patrick Chastin
06 89 88 38 12
DESTRUCTIONS
Guêpes - frelons - Taupes
Chrysope
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS
N° agrément Li 00 972
APPLICATEUR DE PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES
Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysope@icloud.com

CCPF SARL
Prat Frédéric

316 rue du Moulin
19600 ST PANTALEON

COUVERTURE
CHARPENTE
PRAT

sarl.ccpf@orange.fr

05.55.87.73.74

LACHAUX
CARRIÈRES

SABLES ET GRAVIERS

Tél. : 05 55 85 30 85 -Fax : 05 55 85 47 80

www.carrieres-lachaux.com
carrieres.lachaux@orange.fr

Vous souhaitez
VENDRE un bien immobilier ?

Comment RASSURER votre acheteur sur la
VALEUR & QUALITE
d'un tel investissement ?

HomeStaging SOLUTION
Photo HDRS© PROFESSIONNELLE

Le réseau immobilier Swixim
vous offre 2 Garanties exclusives
pour vendre + facilement votre bien !

Sérénhome© REVENTE
Fiabilhome© ASSISTANCE

Patrick Charreau 06 19 45 19 52
Courtier Swixim p.charreau@swixim.com
www.swixim.com

Real Estate Swixim international des Garanties & Services exclusifs

L'immobilier gagne en assurance ®

Pépinières Nauche

Pépinière ornementales
Conception Parcs et jardins

Gramond Haut - 19600 Lissac sur Couze

+335.55.85.43. 43 + 330.08.85.04.90
nauche.philippe@wanadoo.fr

entreprise
doussaud bruno
revêtement de façade
projeté
neuf et rénovation
crépis machine,jointement de pierre,petite maçonnerie..
garantie decenale
étude et devis gratuit
la roche haute 19600 st pantaléon de larche
06 77 89 38 81

Fêtes des voisins

Audeguil

Avenue de Puymorel

Rue des Escures

Commémorations

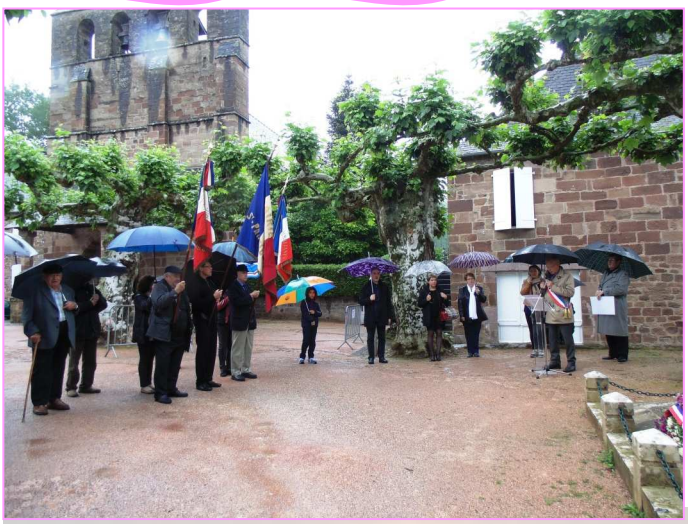

En hommage aux innocentes victimes…
Nice, 14 juillet 2016.

Dis papa…
Dis papa, quand est-ce qu'on y va ?
Dis papa, maman y est déjà ?
Dis papa, prends moi sur tes épaules que je la vois !
Dis papa, c'est bien elle là-bas ?
Dis papa, ce camion blanc c'est quoi ?
Dis papa, pourquoi maman n'est plus là ?
Dis papa, quand est-ce qu'elle reviendra ?
Dis papa…

Michel Cendra-Terrassa

Travaux

Installation de nouveaux « STOP » avenue du 11 Novembre et rue Mozart

La mise en sécurité de l'itinéraire avenue du 11 novembre - rue Mozart se poursuit avec l'installation de nouveaux stops.
La commune de Saint-Pantaléon de Larche a engagé un processus de mise en sécurité de l'itinéraire entre les zones commerciales de Brive (Le Mazaud) et la RD 152. Les riverains se plaignent en effet d'un trafic important et d'une vitesse trop élevée sur l'avenue du 11 Novembre et la rue Mozart.

Suite à la dernière réunion de quartier, les services techniques a l'occasion de leur campagne annuelle de peinture routière, ont mis en place des stops sur la rue Mozart au carrefour de la rue Monet. Même opération au carrefour des rues Mozart /Victor Hugo. **L'objectif étant de casser la vitesse des automobilistes.**

Les stationnements sont réorganisés dans le même objectif, à l'image des aménagements déjà consentis avenue du 11 novembre.
Martine Jugie, adjointe en charge du patrimoine communal et à la sécurité s'est rendue sur place avec Alain Cazala, directeur des services techniques. Elle a aussi constaté que les travaux étaient conformes aux choix faits en réunion de quartier.
La démarche est là aussi analogue à celle qui a prévalu pour la création du giratoire de la rue Baudelaire et de l'avenue du 11 Novembre qui remplit parfaitement son rôle.

Nouveau revêtement en façade de la salle omnisport et de la salle des fêtes

Dans le cadre de son agenda programmé d'accessibilité la commune s'emploie a aménager ses différents bâtiments pour les rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.
Au-delà des travaux intérieurs, ces programmes incluent également les cheminements extérieurs. C'est ainsi que l'entreprise SMAC vient de poser un nouvel asphalte en façade de la salle omnisport et des toilettes publiques.
C'est la 1ère fois que la commune fait appel à ce type de matériaux très résistant au passage. Il va être grenaillé pour lui donner son aspect définitif laissant apparaître les granulats lui conférant esthétique et caractère antidérapant.

Le trottoir en face de la salle des fêtes côté parking est lui aussi revêtu de cet asphalte.

Les travaux de restructuration du Bureau de Poste ont commencé.

Cette rénovation va induire une fermeture du bureau du : **10 octobre au 19 novembre.**
Durant cette période, c'est le bureau de Poste de Larche qui assurera la permanence du service.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Les commandes de produits courrier, colis et chronopost peuvent se faire par téléphone au 3634.
Le nouvel espace de vente de St Pantaléon réouvrira le 21 novembre à 14h00.

Dérasement des fossés à la Nadalie

vLe quartier de la Nadalie est desservi par une route communale sinueuse et très exposée au risque de verglas.

Les services techniques municipaux ont réalisés un travail de dérasement des accotements, destiné à mieux drainer les eaux pluviales vers les fossés. Les traversées de chaussée ont bénéficier d'un hydro curage.

Des reprises partielles de la chaussée ont été effectuées dans un deuxième temps.

A la fin des travaux forestiers qui se déroulent dans les bois au dessus de la Nadalie, cette route sera proposée pour une réfection de la chaussée.

Parc des sports : régénération des terrains

Le Parc des Sports Georges Auger dispose de nombreux atouts. Outre les qualités du site, les services municipaux s'attachent à fournir les meilleures conditions de jeu.

L'entretien des terrains de sport représente un enjeu déterminant.
La commune y consacre des moyens financiers et humains importants. Dans ce cadre et avec le soutien d'une entreprise spécialisée d'importants travaux sont en cours. Il s'agit de régénérer les terrains avant l'hiver par un défeutrage des végétaux morts, une aération du sol et un ré engazonnement.

Lotissement les vignes : les finitions

Le lotissement des Vignes assure la jonction urbaine entre les quartiers de Lestrade et du Roc. Il est né de la volonté de la commune d'agir suite à la faillite d'un promoteur qui avait laissé ces espaces en déserrance.

Ce lotissement se veut exemplaire en matière de mixité sociale. Il offre en effet des parcelles à bâtir de toutes les dimensions et aussi deux îlots de logements locatifs gérés par la société Polygone.
Le deuxième îlot est achevé avec la mise en place des enduits. La commune et la société Polygone travaillent en partenariat car à la fin de l'opération les espaces publics (routes, trottoirs et espaces verts) ont vocation à rejoindre le domaine public.

L’opération de dénomination

Alors que le secteur de Puymorel a servi de secteur test l’an dernier, les trois dernières réunions de quartier ont toutes consacré une large part des discussions à ces affaires de dénominations de rues.

La municipalité a choisi de faire participer les habitants aux choix des noms de rues en se fondant notamment sur les appellations de lieux-dits qui existent ou encore sur l’histoire locale. Le Conseil Municipal a donc dénommé

et numérotation des rues se poursuit

l'ensemble des voiries de Gumond, Les Nicoux et la Roche-Haute. Lors d'un prochain Conseil Municipal, ce sera le tour d'Audeguil, Les Chanets et Renaudet. Ces dénominations permettent une meilleure localisation des habitations de chacun afin d'améliorer les livraisons ou l'accès aux services de secours.

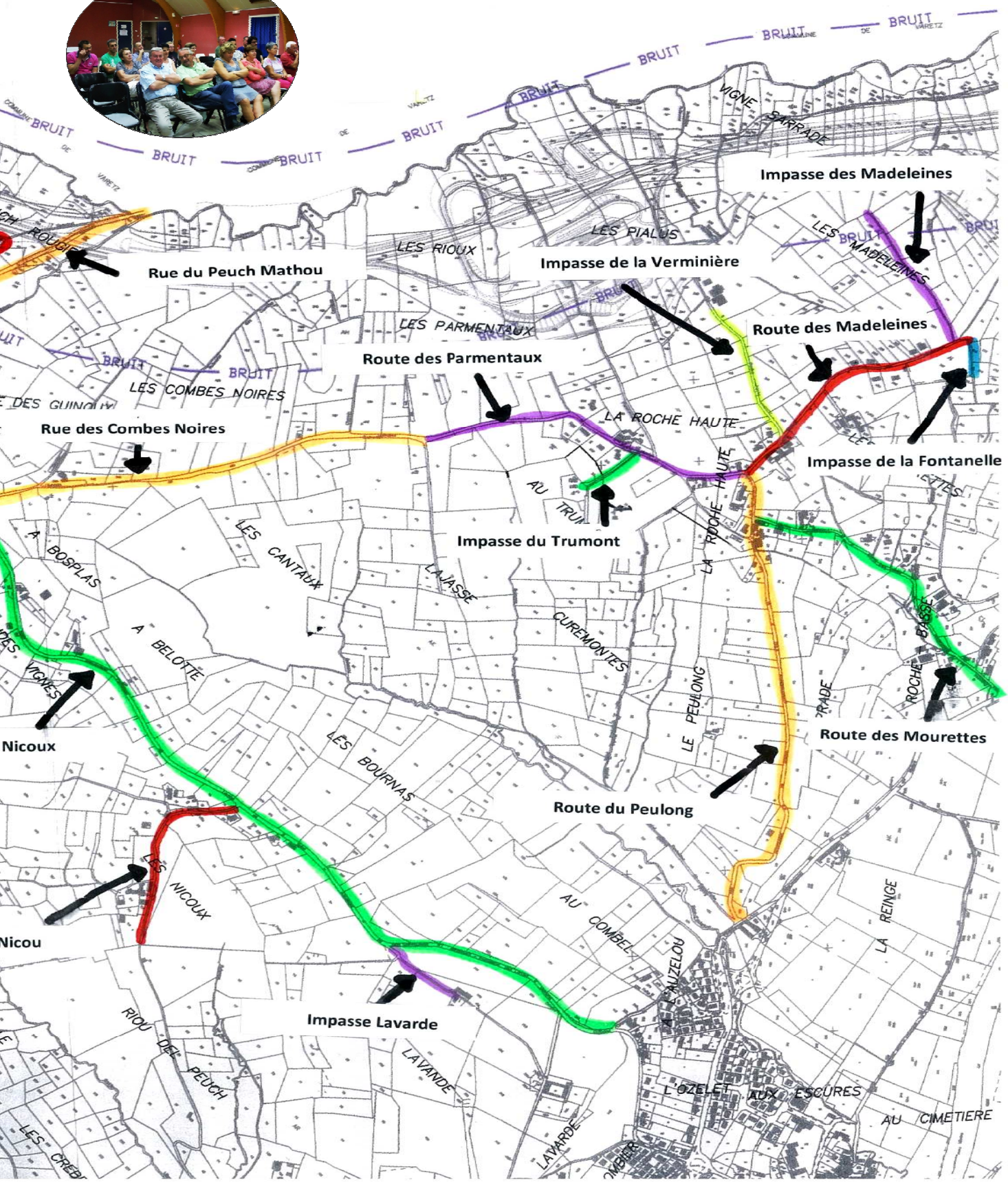

Le programme routier enclenché

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche vient de mettre en œuvre son programme d'investissement sur les routes pour un total de plus de 125 000 euros.

En 2016, les travaux routiers ont un caractère exceptionnel. En effet, deux opérations d'envergure du fait de la largeur des plateformes de chaussée cumulée au linéaire, sont réalisées sur les quartiers de Lestrade avec la réfection des rues Pierre et Marie Curie et René Lacombe. Ces travaux revêtent un caractère exceptionnel pour la commune.

Pour le rural, ce sont les secteurs de Vinevialle et Belotte qui profitent d'une réfection de chaussée. Les travaux ont été lancés par l'entreprise Siorat
Sur le secteur d'Audeguil, la deuxième tranche d'installation de poutre de rive se poursuit pour reprendre la structure des chaussées inadaptées au trafic actuel.

Dans le même temps au Curadis, la demi-chaussée du virage avant le passage à niveau vient d'être refaite prolongeant ainsi les travaux déjà effectués sur le même itinéraire devant la tonnellerie Saury.
Des interventions en enrobé émulsion projeté seront aussi conduites au Terme de Vermeil, à Gumond, au Peuch Rougier et à La Nadalie.
Ces travaux ont bénéficié soit des nouvelles dotations du département pour les travaux routiers soit des nouvelles dispositions financières offertes par l'Etat pour la récupération de TVA sur les travaux d'entretien de chaussée. Par ailleurs, la commune poursuivra son programme de rénovation des trottoirs avec une nouvelle tranche de travaux sur Bernou.

Extension de la zone de rencontre

Dès 2011, la commune Saint-Pantaléon de Larche a été une des premières dans le département à créer une zone de rencontre au niveau de la mairie et de l'Espace Vézère-Causse.

Cette zone a été récemment étendue jusqu'au carrefour de la rue du 19 mars 1962 qui dessert l'école Raymond Blusson, mais aussi rue de la place du Général Couloumy et rue de l'église.
La zone de rencontre a pour objectif de faire cohabiter piétons et véhicules. Ces zones de rencontre ont d'abord été créées en Suisse et en Belgique et introduites en France en 2008.
Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner. Ils sont prioritaires sur les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.
La mise en place des zones de rencontre suppose des aménagements spécifiques à l'image de l'opération de sécurité déjà réalisée entre la mairie et l'espace Vézère-Causse mais aussi plus récemment avec la pause des fûts anti bélier rue de l'église destinés à faire ralentir la circulation automobile dans ces rues étroites.

Les entrées des zones de rencontre doivent aussi se surfacer d'un marquage spécifique. C'est la raison pour laquelle un nouveau damier a été réalisé par les services techniques municipaux dans la nuit du 9 juin dernier au carrefour de la rue du 19 mars 1962.

Travaux

VC N°5, Vinevialle, partenariat avec l'entreprise Lachaux

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche et les Carrières Lachaux ont conclu un accord pour la restructuration de la chaussée de la voie communale n°5 à Vinevialle depuis la RD 152 jusqu'à l'entrée de la carrière.

Les carrières Lachaux sont une entreprise très connue dans tout le bassin de Brive. Sous l'impulsion de Vincent Lachaux, l'entreprise connaît un très fort développement sur de nouveaux marchés avec notamment des blocs empilables qui drainent une clientèle de tout le grand sud-ouest.
C'est dans ce cadre et pour améliorer l'accès et l'image de l'entreprise que des discussions se sont engagées avec la commune pour la réfection de la chaussée de la VC n°5.
Les camions de fort tonnage et les engins qui vont et viennent à la carrière causent des dégradations importantes qui dépassent très largement l'usure normale que subirait la route.
C'est sur la base de ce constat que les discussions se sont nouées pour aménager une chaussée lourde résistant au trafic des poids lourds. Tout un projet technique a été monté pour assurer un assainissement efficace et un drainage des eaux de pluie autour de cet axe avec la pose d'une chaussée lourde depuis la route départementale jusqu'à l'entrée de la carrière et du village de Vinevialle.
Dans la convention souscrite avec la municipalité, la carrière prendra à sa charge le renforcement induit par son trafic.

Vincent Lachaux et Alain Lapacherie ont signé cet accord en mairie entourés par Martine Jugie, adjointe en charge du patrimoine, Dominique Borderolle, adjointe en charge des finances, Alain Iselin, adjoint en charge du développement économique et Dominique Paroutot, adjoint.

Les travaux représentent un investissement de plus de 30 000 euros HT. La carrière en finance 60% ciblés sur le décaissement et la mise en place des matériaux de structure supportant la chaussée. Cette dernière sera prise en charge par la commune sous la forme d'un enrobé à chaud.

Travaux

Virage de la Marquisie

La Voie Communale N°3 qui traverse notamment le secteur de Granges face à la Tonnellerie Saury jusqu'au passage à niveau de la Marquisie subit une circulation intense.

La commune vient de faire reprendre le revêtement de chaussée dans les virages du passage à niveau. Cette opération représente un investissement de 12 000 € rendu indispensable compte tenu de la déformation et du faïençage de la chaussée. L'intervention a été réalisée en une seule et même journée avec le rabotage de l'ancien revêtement et la pose du nouveau afin de minimiser la gêne aux usagers de la route. La commune poursuit ainsi ses investissements sur cet itinéraire important puisque la demi-chaussée de la ligne droite face aux établissements Saury a bénéficié il y a peu d'une restructuration lourde avec l'installation d'un réseau pluvial de fort diamètre destiné à caler et assainir la chaussée dans un secteur très plat et très humide.

Installation d'un panneau de marque électronique

Saint-Pantaléon de Larche a le privilège d'accueillir un des clubs majeurs de football de la Ligue du Centre Ouest.

L'ASSP est en effet le premier club de la Ligue par ses effectifs et ses résultats sportifs sont tout aussi remarquables. La commune a la volonté d'accompagner ce club comme elle le fait pour l'ensemble des disciplines sportives. C'est ainsi que le Parc des Sports Georges Auger et en particulier le terrain d'honneur vont être équipés d'un panneau de marque électronique. La commune assume seule cet investissement de 14 000 euros H.T.

Le Roc : la rue Georges Guinguoin en cours de finition

Les travaux du lotissement Les Vignes avancent à grand pas et accueille déjà de nombreuses familles à la fois sur les deux ilots locatifs comme en accession à la propriété.

Dans la perspective du transfert des équipements communs à la commune, la société Polygone a lancé les travaux de réalisation des chaussées.

Lors d'une réunion sur place avec les services municipaux, les derniers réglages de ces aménagements ont été définis. En effet, côté pair la circulation automobile sera séparée des circulations piétonnes par des espaces verts ou des stationnements. L'éclairage public est déjà posé et a fait l'objet d'une demande de raccordement à la commune. La largeur de chaussée a été volontairement contenue pour ralentir la vitesse et l'installation des deux ralentisseurs a été actée.

Pont de la Barbotte : réhabilitation des parapets

Les services techniques municipaux viennent de réhabiliter les parapets du pont de la Barbotte.

Le pont de la Barbotte est un ouvrage qui a été transféré par le Département à la commune à l'occasion du déclassement de la route départementale.

Les parapets viennent de subir un gros entretien qui a consisté à curer totalement l'ancien revêtement des parties « trottoirs ». Elles ont été entièrement refaites pour assurer notamment une bonne étanchéité et ainsi protéger l'ouvrage des infiltrations d'eau. En partie inférieure, des travaux de rejointement ont également été réalisés par les agents municipaux.

Ce pont se situe dans une partie sinueuse avec un double carrefour, des peintures réfléchissantes ont été appliquées afin d'améliorer la sécurité.

Centre bourg : entretien des bâtiments communaux

Les travaux de gros entretien se poursuivent sur les bâtiments communaux du centre bourg. Les mises en accessibilité de l'an dernier ont perturbé le fonctionnement de la salle des fêtes et de la salle omnisport.

Cette année, les travaux se poursuivent mais sans perturbation pour le fonctionnement de ces établissements. C'est ainsi que la totalité du tableau électrique de la salle des fêtes vient d'être refaite, les couvreurs viennent de rénover le bandeau en ardoise de la toiture de la salle omnisports, qui sera ainsi totalement en harmonie avec la salle des fêtes. Dès que l'entreprise Froidefond aura achevé cette mission, c'est l'entreprise Valet qui reprendra le relai pour la réfection du bardage arrière de la salle des fêtes.

Ensuite, nos aînés devront consentir quelques heures aux peintres qui referont les revêtements muraux de la salle d'activité.
Le slogan de la municipalité est Bien vivre ensemble, force est de constater que les bâtiments communaux offrent à Saint-Pantaléon-de-Larche des lieux d'échanges confortables.

Route départementale 69, le Département investit

Le Conseil départemental a réalisé la réfection totale de la chaussée de la RD 69 entre le village de Gumond et la commune de Varetz.

Ces travaux substantiels compte tenu du linéaire concerné ont débuté par la restructuration de l'assainissement pluvial de la route. Les nombreuses traverses qui équipent cette route ont été refaites à neuf avant les travaux de revêtement en cours.

Jeunesse

La rentrée scolaire 2016/2017

473 élèves ont repris le chemin de l'école à Saint Pantaléon de Larche : 308 à l'école du bourg et 165 à l'école de Bernou.

La moyenne d'élèves par classe ne dépasse pas 25 élèves sur l'école du bourg comme sur l'élémentaire de Bernou. Seules les deux classes maternelles de cette école totalisent 28 et 27 élèves.

Les effectifs permettent donc une conduite sereine des enseignements. Alain Lapacherie, le Maire accompagné de Michel Cendra-Terrassa, Adjoint aux Affaires scolaires ont fait le tour des deux groupes scolaires où tout était prêt pour accueillir les enfants.

Au-delà des traditionnels travaux de peinture et revêtements de sol, la rentrée est marquée par un effort de la commune pour doter les classes de Vidéo Projecteur Interactif. Cinq machines ont été ainsi posées : dans la classe maternelle de Madame Delpech à Bernou, dans les classes élémentaires de Madame Chastin, Madame Priam, Madame Michalski et Monsieur Helstroffer à l école du bourg.

L'école du bourg accueille une nouvelle enseignante madame Maston. Elle enseignera dans une classe mixte CE1/CE2. Une psychologue, Madame Charrier est également installée à l'école du bourg où un bureau lui a été aménagé. Elle rayonnera sur l'ensemble des écoles du secteur rural de Brive.

La sécurisation de l'école du bourg fait l'objet d'une attention particulière avec un contrôle des accès par digicode. A Bernou, le dossier de mise en accessibilité de l'établissement a été transmis aux services de l'Etat pour instruction. Les travaux seront effectués à l'issue de petites vacances.

Effectif scolaire

Effectif	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016
Ecole du bourg	308	315	308
Elémentaire	197	197	182
Maternelle	111	118	126
Ecole de Bernou dont	182	173	165
Maternelle	54+9	58	55
TOTAL	490	488	473

Jeunesse

Programme des NAP
(Nouvelles Activités Périscolaires 1ère période)

Classes maternelles de Bernou

lundis et jeudis de 15 h 45 à 16 h 45
mardis 15 h 45 à 16 h 45 organisation en 3 pôles : au choix jeux (préau) avec Amélie, relaxation avec Patricia et récréation avec Françoise B.

Activités	Lieu	Groupe	Encadrement
Activités ludiques (jeux de balles, rondes, comptines)	Préau maternelle	Lundi : citrons (Mme Neuville GS) Jeudi : Noisettes (Mme Delpech PS/ MS)	Amélie Denoix
Un temps de lecture (lecture récréative)	Salle de repos à l'entrée de la maternel-le	Lundi :raisins (Mme Neuville GS) Jeudi : citrons	Brigitte Esquierdo
Atelier créatif	Salle de sommeil	Lundi : poires Mmes Neuville et Delpech MS) Jeudi : raisins	Patricia Bonin
Atelier créatif	Salle de rangement	Lundi : noisettes Jeudi : abricots (Mme Delpech PS)	Nadia Fernandes
Jeux	Arrière classe côté portail d'entrée	Lundi : abricots Jeudi : poires	Françoise Blériot

Classes élémentaires de Bernou

lundis de 15 h 45 à 16 h 45
Mardis 15 h 45—16 h 45 organisation en 4 pôles d'activités : récréation, sport, jeux et études (Marie-Jo, Mireille, Fabienne, Christine B et Philippe).

Activités	Lieu	Groupe	Encadrement
Jeux éducatifs atelier cuisine 1 semaine sur 2	Réfectoire cantine	Citrouilles (Mme Chiquet)	Fabienne Martinez
Cerf-volant	Réfectoire cantine	Petits pois (Mr Ceyrat CM1/ CM2)	Mitreille feredy Marie-Jo Verlhac
sport	Salle de Bernou ou extérieurs	Tomates (Mme Dussol CM1 et Mr Ceyrat CM2)	Jérôme Urtizberea
poterie	Ex-salle Judo	Carottes (Mme Chiquet/Mr Lacour)	Julie Lopez
Eveil musical	Préau	Asperges (Mr Lacour CE1 et Mme Wemelle CE2)	Marie-Laure Jérô-me Laëtitia Gomez
anglais	Salle polyvalente	Aubergines (Mmes Wemelle CE2 et Dussol CM1)	Nathaleie Sourzac

Classes élémentaires de Bernou

Jeudis 15 h 45—16 h 45
Garderie du vendredi : Fabienne, Françoise et Mireille

Activités	Lieu	Groupe	Encadrement
Jeux éducatifs atelier cuisine une semaine sur deux	Réfectoire cantine	Tomates	Mireille Feredy, Fabienne Martinez
relaxation	Ex– salle de judo	Carottes	Marie-Jo Verlhac
sport	Extérieur	Aubergines	Animateur Familles rurales
Atelier « apprendre à porter secours » et arts du cirque	Préau et extérieur	Asperges	UFOLEP 19
sport	Salle de Bernou ou extérieurs	Citrouilles	Jérôme Urtizberea, anima-teur sportif
BD	Salle de réunion	Petits pois	Hervé Breuil

Activités NAP Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

(Association Familles Rurales)

	P1 12/09 au 18/10	P2 3/11 au16/12	P3 3/01 au 17/02	P4 6/03 au 14/04	P5 2/05 au 7/07
Mardi École du bourg 15h30 À 16h30	Civisme	Civisme	Clip danse	Les petits chefs	sport
Jeudi École de Bernou 15h45 À 16h45	Sport	Civisme	Civisme	Coutumes du monde	Clip danse
Nombre de séances	5 ou 6	6 ou 7	7	6	Fin des activités le 30 juin

Programme des NAP
(Nouvelles Activités Périscolaires 1ère période)

Ecole Maternelle du bourg

Lundis et jeudis de16 h à 16 h 30 dédiés aux contes

Activités	Lieu	Groupe	Encadrement	Bénévoles
Conte	Annexe Thuillier	Ananas (Mmes Thuillier et Sytheuth MS)	Céline Gardey	
Conte	Préau, dortoir et tisanerie 2	Abricots et Raisins (Mmes Sytheuth, Ouldali et Berlivet PS)	Marie de Ascencao et Christine Teys-sandier	« Lire et faire Lire » Christine Devier Les Lundis Jeanine Laroche et Christine Teillot Les jeudi
Conte	Salle de garderie	Prunes (Mme Chouzenoux)	Gloria Fernandes	
Conte	Salle de la petite garderie	Fraises (Mme Ouldali MS)	Brigitte Delagnes	
Conte	Tisanerie 1	Poires (Mmes Berlivet GS et Sytheuth MS)	Evelyne Leneuveu	
Conte	Salle d'activi-tés 1er étage	Bananes (Mme Chouzenoux)	Martine Poumeau	
Conte	Salle Yves Lebas	Pommes (Mme Thuillier MS)	Sandrine Larivière	

Mardis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30

Activités	Lieu	Groupe	Encadrement	Bénévoles
Atelier créatif	Salle d'activité er étage	1	Martine Poumeau le mardi Agnès Groslier, le vendredi	
Atelier créatif	Tisanerie 1	1	Evelyne Leneuveu	
Atelier images à lire /à parler	Petite salle de la garderie	1	Brigitte Delagnes	
Relaxation	Annexe Thuillier	1	Céline Gardey	
Eveil corporel motricité	Préau	2	Marie de Ascencao et Christine Teyssandier	Nadia le mardi et le vendredi
Jeux éducatifs	Salle de la garderie	1	Gloria Fernandes	
Lecture/lecture créative	Tisanerie 2	1	Brigitte Esquierdo	« Lire et faire lire » Marie Odile Audre-rie

Ecole élémentaire du bourg

mardis 15 h 30 à 16 h 30

Activités	Lieu	Groupe	Encadrement
Sport	Cour extérieure	Lions (Mme Pechverty)	Jérôme Urtizberea
VTT	extérieur	Guépards (Mr Helstroffer)	Pierre Jean-Manet
Atelier créatif	Salle Gayet	Chevaux (Mme Maston)	Corinne Sauret
Apprendre à porter secours et sports	Salle polyvalente préau et extérieur	Poules Mmes Priam et Chastin	UFOLEP
Relaxation	Salle du maitre E	Eléphants (Mme Priam et Mr Helstroffer)	M. Helstroffer
Cerf-volant	Salle de réunion	Lapins (Mme Michalski)	Sandrine Larivière Gisèle ou Françoise
jeux vidéos éco-citoyens	Ex salle Priam	Chiens (Mmes Glandier et Thureau)	Agnès Groslier
Etude surveillée	Réfectoire cantine	Ecureuils (Mmes Priam et Michaski)	Mme Lajoinie ou Mme Labarde
judo	Salle omnisports	Chats (Mme Glandier)	Thomas Capelas
Civisme	Ancienne salle des sports	Ours (Mmes Chastin et Maston)	Animateur Familles Rurales
Informatique	Salle informati-que	Girafes (Mme Thureau)	Vincent Aubaux
anglais	Salle Yves Lebas	Renards (Mme Pechverty)	Mme Sourzac

Vendredis de 15 h 30 à 16 h 30

Activités	Lieu	Groupe	Encadrement	Bénévoles
Sport	Salle omnisport ou extérieur	Chevaux	Jérôme Urtizberea	
Lire et faire lire cycle 2	Salle maître E + bibliothèque	Lions	NB: groupe divisé en deux	« Lire et faire lire » Mme Rigots, Mathou et Vandenbussche
Poterie	Salle de réunion	Lapins	Christine Conil	
Foot	extérieur	Ecureuils		Yorick Brandy
Atelier créatif	Salle Gayet	Eléphants	Corinne Sauret	
Etude surveillée	Réfectoire cantine	Guépards et poules	Mmes Barde et Lajoinie	
Etude dirigée	Salle de classe	Chiens	Mme Berlivet	
Atelier autour du timbre	Ancienne salle des sports	Girafes	Sandrine Larivière	
Bandes dessinées	Salle polyvalen-te	Ours	Hervé Breuil	
Informatique	Salle informatique	Renards	Vincent Aubaux	
Jeux de société	Préau	Chats	Mme Molas	

Ecole Raymond Raoul Blusson

Dans le cadre du projet Erasmus Média meet art, les élèves des classes de M. Helstroffer et de Mme Chastin ont revêtu leur tablier pour se transformer en de véritables artistes peintres.

Grâce au travail mené tout au long de l'année sur des artistes autrichiens et français, les enfants ont pu s'exercer sur les murs du hall de l'école du Bourg . Une fresque a ainsi vu le jour, faisant référence à l'œuvre d'Hundertwasser, de Klimt et de Niki de Saint Phalle.

Et nous n'en resterons pas là !

Le projet se poursuit cette année scolaire . D'autres artistes vont être étudiés : danois, finlandais et anglais cette fois ci et ....nos élèves seront remis à contribution pour apporter leur coup de pinceau et la touche finale !

Rentrée à l'école François Delbary à Bernou

165 élèves ont franchi le portail de notre école le 1er septembre dernier, pour cette nouvelle année scolaire 2016/2017.

Melle Demartin qui assure la décharge de classe du directeur, M. Ceyrat, intègre cette année l'équipe enseignante.

La répartition pédagogique est la suivante :

- Petite et Moyenne Sections de Maternelle avec Melle Delpech
- Moyenne et Grande Sections de Maternelle avec Mme Neuville
- C.P. avec Mme Chiquet
- C.E.1 avec M. Lacour
- C.E.2 avec Mme Wemelle
- C.M.1 avec Melle Dussol
- C.M.1 / C.M.2 avec Melle Demartin et M. Ceyrat.

Mme Maligne et Melle Rivière sont toujours les titulaires remplaçantes rattachées à notre école.

Pour tout contact avec l'école François Delbary : Téléphone : 05.55.85.31.07

Ecole François Delbary, les voyages scolaires du mois de juin

Comme tous les ans, en fin d'année scolaire, les élèves de notre école ont eu le plaisir, au mois de juin dernier, de participer à un voyage scolaire.

Les élèves de Maternelle (classes de M^me^ Delpech et de M^me^ Neuville) se sont rendus à Domme, ceux de C.P. et de C.E.1 (classes de M^me^ Chiquet et M. Lacour) à la Clairière aux paniers, à Sainte-Mayme-de-Pereyrol (Dordogne) et les classes de C.E.2, C.E.2/ C.M.1 et C.M.2 (classes de M^me^ Wemelle, M^elle^ Dussol et M. Ceyrat) sont allées à Vulcania.

Ces voyages, financés par la coopérative scolaire de notre école, avec l'aide de la Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche pour le transport, se sont très bien passés et tous les élèves sont rentrés ravis de leur sortie scolaire.

Le petit train de Domme.

Les plus grands à la découverte de Vulcania...

puis ont marché jusqu'à l'aquarium . Une fois ouvert, ils ont fait une visite guidée. Ensuite sous un soleil de plomb, ils sont allés pique –niquer à l'ombre dans le jardin de l'Evêché. Là, ils ont contemplé les nombreuses statues de Marc Petit. Puis ils ont participé à un jeu dans le musée des Beaux-arts avant de reprendre le train . C'était « fabuleux »

L'animatrice nous présente son métier de vannière

Sortie scolaire à Limoges

Jeudi 23 juin, les élèves de CE2 et CE2/CM1 de l'école de Bernou sont partis en train à Limoges grâce au Pass Limousin TER à 1 euro. Le train s'est arrêté dans de nombreuses gares avant d'arriver à la gare de Limoges Benédictins. Les enfants ont goûté dans la gare

Permis Piéton

Comme tous les ans les élèves de CE2 ont travaillé en classe sur la sécurité routière et ont passé leur permis piéton .

Tous ont brillamment réussi !
Bravo.

Grâce à ses conseils, les élèves découvrent la vannerie.

Les enseignants en formation

Les enseignants des deux écoles de Saint-Pantaléon-de-Larche ont pu bénéficier d'une après-midi de formation sur les nouveaux vidéo projecteurs interactifs (V.P.I) fournis par les communes.

La commune investit chaque année dans de nouveaux moyens informatiques pour les écoles. Michel Cendra-Terrassa, Adjoint au Maire bâtit ce programme. Pour 2016, la commune a poursuivi ses dotations en vidéo projecteur interactif mais avec une ampleur inégalée : 5 machines ont en effet été acquises pour une dépense de 15 000 € subventionnés par l'Etat et le Département.
Ces V.P.I. offrent de nombreuses possibilités de projection de diffusion d'images et des sons. Ils ont également des fonctions interactives via des stylos tactiles. Le fonctionnement de ces tableaux a été expliqué aux enseignants par Monsieur Queyreix, représentant de la Société Amédia Solution qui a installé ce matériel. Les enseignants pilotent en effet le V.P.I. à partir d'un ordinateur portable. La commune s'inscrit ainsi dans les nouvelles méthodes pédagogiques et les recommandations de l'Inspection Académique.

La rentrée aura du goût

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche, l'inter consulaire et la Chambre d'Agriculture signent une demi-douzaine de conventions avec des agriculteurs pour l'alimentation des cantines de la commune avec des produits fermiers en circuits courts.

Ce partenariat va concerner des légumes, fruits, produits laitiers et viande de porc. S'il répond aux objectifs du Grenelle de l'Environnement qui fixe une part de plus en plus importante de produits en circuits courts des cantines scolaires, il rejoint une volonté déjà ancienne de la commune en matière d'alimentation des écoliers. Les conventions prévoient la fourniture de produits issus de fermes situées, par exemple, à Brignac la Plaine, Albignac, Allassac ou Chartrier-Ferrière mais depuis toujours comme l'a rappelé le maire, Alain Lapacherie le pain est cuit et pétri dans le fournil du boulanger de Saint-Pantaléon-de Larche, les œufs sont pondus par des poules de la commune, certifiées Saint-Pantaléonnaises.

Des premières conventions avaient déjà été expérimentées. Elles avaient par exemple, permis aux élèves de découvrir les produits fermiers du GAEC Jubertie. La commune a également mis en avant le bio avec des produits de ce type chaque mois dans les assiettes. Le chef concocte des menus à thème pour faire découvrir aux enfants de nouveaux goûts et de nouvelles textures. Ces conventions confortent avec le partenariat de la Chambre d'Agriculture et sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, la volonté de la municipalité de Saint-Pantaléon de-Larche d'offrir des menus de qualité avec du goût. Cela se traduit aussi dans les investissements. En effet, la cantine de Bernou a été rénovée il y a quelques années, les repas sont préparés sur place. La rénovation l'an prochain de la cantine de l'école du bourg, se fera dans les mêmes conditions avec des plats réalisés sur place.

Jean-Louis Nesti, Président de l'Inter consulaire a rappelé les enjeux économiques que représentent la signature de ce type de conventions qui peuvent être étendues aux commerçants et artisans. Mme la Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture représentant le Président M. Cornelissen et M. Brut, représentant le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive ont tous relevé l'importance de ces partenariats pour soutenir le tissu agricole, fournir une alimentation de qualité. Une parente d'élève présente à la signature s'est félicitée de cette initiative qui correspond aux attentes des familles, en termes de qualité et de sécurité alimentaire, thèmes bien dans l'air du temps.

Zéro phyto

La commune de St-Pantaléon s'est engagée depuis l'adoption de son Agenda 21 dans une démarche vers le zéro produit phytosanitaire. C'est dans ce cadre que deux nouvelles expérimentations sont lancées. Des gazons spéciaux à pousse lente.

En partenariat avec l'association FREDON Limousin et dans le cadre du programme écophyto la commune et l'association FREDON recherchent des alternatives aux produits phytosanitaires nocifs pour la santé et l'environnement.
Deux communes corréziennes dont Saint-Pantaléon de Larche, ont été retenues pour expérimenter de nouveaux gazons à pousse lente. Ces nouvelles semences ont été mises au point pour les sites urbains et périurbains que l'on ne pourra plus traiter avec des produits phytosanitaires comme les aires sableuses ou stabilisées, les allées piétonnes, les parkings, les bords de routes.
Deux surfaces testées ont été mises en place sur le cimetière.

Désherber avec des produits innovants

Toujours dans l'optique de réduire puis remplacer les produits phytosanitaires, la commune a pris l'initiative d'effectuer des tests de désherbage avec des produits utilisant le vinaigre. Là aussi des surfaces tests ont été mises en place, les résultats seront analysés à court moyen et long terme. Ces nouveaux produits compléteront les nouvelles techniques déjà mises en œuvre grâce à des brûleurs.
Dans cette optique de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, la mobilisation de chacun est requise. Compte tenu du nombre réduit d'agents communaux (12 agents au service technique pour toute la commune), les citoyens doivent se mobiliser pour procéder au désherbage de leur devant de porte de préférence de façon mécanique.

Travaux au Cimetière

Le Maire Alain Lapacherie vient d'effectuer une visite sur le cimetière où différents travaux sont engagés.
La commune lance un programme de ravalement du mur d'enceinte du cimetière. En effet l'année dernière, les haies de thuyas qui bordaient le site ont été arrachées pour mettre en valeur le mur en pierre. Celui-ci fait l'objet d'une première tranche de ravalement depuis le parking jusqu'au portillon derrière le bâtiment de l'Amicale Laïque. Le rejointement a été confié à une entreprise de la commune récemment créée.

L'artisan Bruno Doussaud met en place des joints brosses du plus bel effet. Parallèlement, les services techniques municipaux poursuivent les travaux engagés sous la houlette de Marie-Paule Tournadour, Adjointe au Maire. Après la réhabilitation de l'ossuaire, les entrées du cimetière sont dotées de nouvelles fontaines robustes et hors gel. Dans le même temps, des plateformes sont créées pour une installation optimale des robinets et des évacuations. Sur celles-ci seront également mises en place pour Toussaint des containers de recyclage des végétaux.

stade : élagage acrobatique

Des travaux d'élagage acrobatiques ont été commandés par la commune, notamment sur le parc des sports où une opération spectaculaire vient d'avoir lieu.

Plusieurs entreprises de grimpeurs élagueurs se sont associées pour intervenir sur de grands sujets en bordure du stade. L'opération vise d'abord la sécurité avec le démontage branche par branche des arbres morts et la taille de cette grande bordure de chêne. Les grimpeurs ont coupé par tronçons les branches mortes à des hauteurs parfois très élevées. Jusqu'à trois grimpeurs ont travaillé de concert sur ces arbres afin d'intervenir le plus rapidement possible et occasionner une gêne aussi minime que possible aux usagers du parc des sports.
L'ensemble des bois coupés sont réutilisés. Toutes les branches sont broyées pour être réutilisées par le service municipal des espaces verts en paillage.

Parc de Lestrade

Jean-Paul Vicat Sous-Préfet de l'arrondissement de Brive a visité le chantier du Parc Paysager de Lestrade en compagnie de nombreuses personnalités.

Alain Lapacherie a accueilli le Sous-Préfet de Brive sur le chantier du Parc Paysager de Lestrade. Le maire de Saint-Pantaléon-de-Larche avait invité l'ensemble des financeurs de cet équipement hors du commun représentant plus de 1 000 000 d'euros d'investissement. L'Etat bien sûr mais aussi la Région, le Département représenté par Jean-Jacques Delpech, le Sénateur Claude Nougein. La structure a été présentée aux élus par Olivier Brisseau du cabinet Colibris, représentant la maîtrise d'oeuvre conduite par monsieur Limousin, Architecte paysagiste, en présence des entreprises.

Un projet unique en Limousin

Le Parc Paysager de Lestrade s'étend sur 3,5 hectares au cœur des quartiers les plus denses de Lestrade et du Roc. Cet équipement unique en son genre en Limousin du fait de ses dimensions et de ses principes d'aménagement en phase avec le développement durable est en chantier depuis la fin 2015. Les travaux s'étaleront jusqu'en 2017.

Il est conçu comme un poumon vert, un espace de rencontre et de convivialité avec une mise en valeur de la faune et de la flore.

Un impact économique

Le Sous-Préfet a félicité l'équipe municipale pour ce parti pris d'aménagement qui offre un équipement de qualité pour l'agrément de tous. Jean-Paul Vicat a noté la volonté de mettre en valeur le patrimoine naturel avec des aménagements contemporains. Si le développement durable est au cœur des préoccupations, cet investissement joue pour le représentant de l'Etat, un rôle important pour l'économie locale en fournissant du travail à une douzaine d'entreprises très majoritairement locales.

Alain Lapacherie a noté également que ce parc pourrait aussi conforter l'économie touristique du Bassin de Brive. Le Parc sera en effet le premier équipement immédiatement disponible à la sortie autoroutière de l'A20. Il pourra offrir ses aires de jeux, sa scénographie autour de la faune et de la flore aux touristes comme aux habitants.

Les atouts du site valorisés

Marie-Paule Tournadour, Adjoint en charge du dossier est revenu sur la genèse de ce projet où chaque pièce de ce puzzle géant a été murie en fonction des caractéristiques et des atouts du site comme par exemple, les vues possibles sur le paysage à partir de plusieurs points comme un magnifique ponton en bois ou la mise en valeur d'une ancienne mare, des jeux d'enfants qui occupent un emplacement stratégique sur le haut du Parc ou le futur théâtre de verdure, dont l'idée revient à Jean-Jacques Delpech. Le théâtre permettra l'organisation en plein air d'animations musicales ou théâtrales. Le Maire a déjà reçu des propositions de formations musicales pour jouer dans cet écrin naturel. Marie-Paule Tournadour s'est félicitée du concours des partenaires de l'opération comme le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement représenté par son Directeur Monsieur Hochart et Madame Nicolle Architecte Paysagiste, qui ont contribué avec la municipalité a fondé ce projet qui de l'avis de tous, s'annonce comme une grande réussite pour l'attractivité de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Un nouvel élan
pour Saint-Pantaléon-de-Larche

Expression du groupe « Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche »

Dans notre publication du Mois de Juin, nous nous inquiétions d'une tribune du Maire de Brive sur sa vision de l'avenir de Brive et de sa périphérie. Ces craintes se sont confirmées après l'article, paru dans la Presse Quotidienne Régionale le Samedi 17 Septembre, dans lequel le Maire de Brive exprime son souhait de voir apparaitre, le plus rapidement possible, une commune nouvelle de 70 000 habitants regroupant la Cité Gaillarde et ses communes limitrophes.

L'argument selon lequel la Ville Centre de l'Agglomération doit être la plus importante possible n'est pas très sérieux, et ce n'est pas dans ces termes que l'intercommunalité doit être envisagée. La Ville Centre représente déjà un peu moins de la moitié de la population totale de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (qui regroupe 48 communes). A quoi rimerait une Agglo dans laquelle la ville centre représenterait 70% de la population ? En termes d'équilibre du territoire, à quoi rimerait une Agglo dans laquelle il n'y aurait plus que Brive d'un côté et de petites communes de l'autre, avec la disparition de toutes les communes de taille intermédiaire (hormis Objat et Allassac peut-être…) ?

Une fusion entre 2 communes ne va pas toujours de soi. Alors, que penser d'une fusion de cette dimension entre de nombreuses communes, qui ne pourrait se faire qu'après une harmonisation fiscale qui, nous ne pouvons que le craindre, a bien peu de chances de se faire au profit des Saint-Pantaléonnais ? Rappelons les chiffres qui sont éloquents. Selon le site Proxiti, le montant des impôts locaux par habitant en 2014 s'élève à 373€ à Saint-Pantaléon-de-Larche contre 721€ à Brive-la-Gaillarde….

Lors du Conseil Municipal du Jeudi 22 Septembre, nous avons interrogé Mr le Maire sur la position de la Commune de Saint-Pantaléon de-Larche sur le sujet, et il nous a affirmé que cette éventuelle fusion ne figurant pas dans le programme sur lequel il a été élu en 2014, la question ne se poserait pas au cours de ce mandat. Nous resterons, bien entendu, vigilants sur ce dossier.

Nous contacter :

Nos Conseillers Municipaux : Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79), Catherine Lecigne (06 81 89 65 04), Jean-Yves Schramm, Brigitte Nironi, Joël Massias

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud

Notre adresse mail : **nouvelelan.saintpan@outlook.fr**

notre page facebook : **un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche**

Notre site **internet : http://nouvelelanpourstpa.wix.com/un-nouvel-elan**

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Point Multimédias : 3 questions à Mme Dominique Borderolle & M. Vincent Aubaux

Mme Borderolle pouvez-vous nous expliquer comment est né le point public multimédia de Saint -Pantaléon ?

Il s'inscrit dans la continuité du PPM créé par la communauté de communes Vézère-Causse, aujourd'hui absorbée par la CABB. La CABB n'a pas repris cette compétence et l'a restitué à la commune de Saint-Pantaléon de Larche qui l'exerce en partenariat avec les communes de Chasteaux, Lissac et Saint-Cernin de Larche.

Comment s'est traduit la partie associative qu'il avait avec l'Amicle Laïque et les autres commune de Vézère Causse ?

Sous le statut de la communauté de communes Vézère Causse, Vincent avait 18 heures » qu'il partageait avec les différentes communes et 17 heures « associatives avec l'Amicale Laïque ».

Compte tenu de tous ces transferts de compétence, l'Amicale Laïque souhaite prendre du recul et a fait, don du matériel acquis à la commune. Les adhérents de l'Amicale Laïque conserveront néanmoins un accès privilégié aux ateliers informatiques, désormais gérés dans un strict contexte municipal.

Aujourd'hui Vincent est à temps complet en tant qu'agent territorial à la commune de Saint-Pantaléon de Larche. Il dispense toujours des cours auprès des communes qui l'ont souhaitée (Chasteaux, Lissac et Saint-Cernin).

Afin de garder ce caractère pluri-communal, une entente va être créée entre les quatre communes pour poursuivre et améliorer ce service proposé à tous. J'ai été désignée comme représentante de la commune avec Mesdames Elisabeth Dejean et Nathalie El Kejjaou.

Larche à ses cours d'informatiques auprès de familles rurales et Chartrier par manque d'adhérent n'a pas souhaité adhérer.

Vincent comment vous dispensez vos cours ?

A travers la mairie de Saint Pantaléon de Larche je propose un atelier informatique adulte pour les débutants à raison d'une heure par semaine. Ainsi qu'une vingtaine de modules ciblés pour les non débutants.

Les modules : Tablette/smartphone Débutant ; Internet, favoris et messagerie ; Traitement de texte (Word) débutant ; Tableur Excel (Mise en forme, Calcul) ; Créer un livre photo ; Tablette/Smartphone confirmé ; Retouche photo avec photofiltre ; Traitement de texte (Word) confirmé ; Clé USB, disque dur externe, graver un CD/DVD, extraire un CD audio sur le PC ; Windows 10 ; Vider son appareil photo sur l'ordinateur et commander ses photos sur internet ; Facebook ; Deezer (bibliothèque musicale de 30 millions de titres) ; Revoir émissions de TV sur internet, réécouter les émissions de radio, TV en direct, site « le bon coin » ; Skype (conversation vidéo gratuite) ; Environnement Google (actualités, youtube, maps, traductions.

Les ateliers et modules ont débutés le 26 septembre et auront lieu : le lundi (toute la journée), le mardi matin à St Pantaléon de Larche (salle polyvalente), le mercredi matin à St Cernin de Larche, le jeudi matin à Chasteaux, le vendredi matin à Lissac.

Par rapport à ce qu'il se faisait avant, il y a un turnover à travers les différents modules. Ce ne sont pas toujours les mêmes personnes tout au long de l'année.

Mme Borderolle avez vous les tarifs ?

Nous avons voulu conserver un tarif pour les habitants de l'ancienne communauté de commune : 40€. Pour les autres ce sera 70€.

Vincent comment s'inscrit-on à vos cours ?

Il suffit de m'appeler au 05.55.86.92.96
ou par mail vincent.aubaux@gmail.com

Comité des Fêtes : fête de St-Pan

Merci à Virginie pour ses belles photos

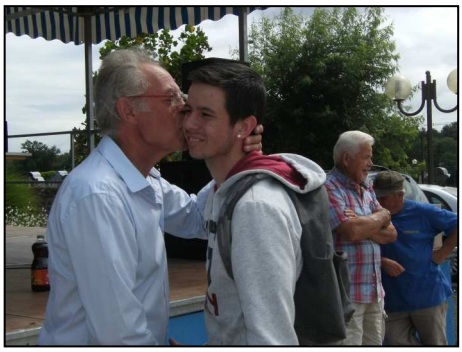

A la bibli, des expos en veux-tu en voilà !

2016 une année riche en expositions des artistes d'ici.

- Norbert Lafont et ses « Abstractions » peintures et pastels
- Patrice Aurand et ses portraits d'artistes en noir et blanc, rétrospective du festival « Découvrir » de Concèze ;
- Didier Régner, poète briviste nous a conduit au « fil des ondes bleutées de Loyre et Vézère, sœurs siamoises, rives nacrées aux confins des nobles terres unies ici à Saint-Pantaléon qui guident nos pas ».
- Nancy GAYE et ses tableaux au point de croix, une histoire brodée qui remonte à la nuit des temps (jusqu'en novembre)

Bientôt à la bibliothèque
Déambulations photographiques à St Pantaléon

Rivière, dans le secret de ton lit

Quand l'espoir tombe feuille à feuille
Emportant même ton identité,
Généreuse, elle t'offre l'accueil
De son précieux havre de paix

Par son flot apaisant,
Elle jugule tes fantômes dévorants…

Jamais ton destin elle ne forcera,
Suivant son cours inexorable
Au profond elle te parlera
Te berçant d'élans inviolables
Régulant le moindre faux-pas

D'aussi loin qu'elle vienne, elle ne dit ni oui ni non
Du plus loin qu'il t'en souvienne elle enseigne la juste raison

La remonter, tels les saumons, revenir
Enfant, vers les rivages dorés
S'abreuver au délicat souvenir
Prime jeunesse aux chocolats nacrés

Quand de sa boue limoneuse, charriant son fiel impétueux
L'excès de ton âme rugueuse devient son spleen tortueux

La suivre bien, mal, accomplissement, sérénité
Refuge, temple, val, où s'inscrit déjà l'éternité !

Didier REGNER

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer : les livres viennent à vous !

Un portage de livres à domicile gratuit est proposé par les bénévoles des Amis de la Bibliothèque une fois par mois.

Inscriptions au 05-55-88-12-70
ou par mail :
biblio-stpanlarche@wanadoo.fr

Horaires bibliothèque municipale

Accueil et conseils :

- lundi & jeudi de 16 h à 18 h
- mercredi de 15 h à 18 h
- mardi et vendredi de 16 h à 19 h
- samedi de 10 h à 12 h.

Gratuite et ouverte à tous.

- Consultation sur place de tous les documents.
- Prêt gratuit : livres, CD, DVD, VHS.
- Connexion internet pour recherches documentaires et consultation du catalogue BDP.
- Réservation possible des ouvrages de la BDP.

A découvrir

L'AMF et Cap'Com Lance une campagne contre le mal-inscription sur les listes électorales

Pour lutter contre la « mal-inscription » sur les listes électorales, l'AMF et Cap'Com lancent une campagne de communication. Ils partent du constat que « *un électeur sur quatre risque de ne pas pouvoir voter aux élections* » de 2017, pour cause de mal-inscription, suite, par exemple, à un déménagement.

En attendant la mise en œuvre de la réforme de l'inscription sur les listes électorales, qui interviendra en 2019, l'AMF et Cap'Com encouragent les maires à communiquer tous azimuts pour inciter les citoyens à s'inscrire dans leur nouvelle commune. En luttant contre quelques idées reçues : non, le phénomène ne touche pas principalement les jeunes venant d'atteindre la majorité (qui sont désormais inscrits automatiquement à 18 ans) ni les précaires. Les plus mal inscrits sont « *les étudiants, les jeunes couples et les salariés*

Banque alimentaire, qui est-elle ?

La banque alimentaire est le maillon fort et invisible dans la chaine d'entraide depuis 28 ans en Corrèze.
Elle a pour objet, dans une démarche de solidarité, d'apporter une aide alimentaire aux personnes les plus démunis en partenariat avec des associations et organismes sociaux.

Cette aide vise à promouvoir une alimentation de qualité et créatrice de lien, facteur de retour à une vie normale pour ces personnes.
Pour assurer cette mission, tous les matins, des bénévoles effectuent des ramasses de produits dans différents magasins alimentaires de la Corrèze (qui ont signé une convention avec la banque alimentaire) , trient, reconditionnent et redistribuent équitablement aux associations et CCAS.
La banque alimentaire reçoit aussi des produits via l'état, l'Union Européenne, les industriels, les producteurs,..
Une collecte nationale, dans les grandes surfaces, le dernier Week-End de Novembre permet également de recevoir des produits en quantité importante (45 tonnes en 2015).
Banque Alimentaire de la Corrèze, 8 rue Louis Lépine 19100 Brive la Gaillarde – 05 55 23 06

Offrez une seconde vie à vos objets !

Offrez une seconde vie à vos objets avec les artisans de la réparation de votre territoire.

Les artisans de la réparation sont des acteurs du développement durable. Ils contribuent à maintenir le tissu économique, l'emploi et le lien social dans les territoires urbains et ruraux et peuvent vous aider à réparer vos objets cassés et réduire ainsi votre production de déchets, les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et au transport de matériels neufs…
Les artisans qui obtiennent le label **Répar'acteurs** ont tous signé une charte qui les implique dans une démarche de développement durable. Ils sont référencés dans **un annuaire en ligne** à consulter gratuitement depuis votre ordinateur ou smartphone / tablette.
Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat, **avec le soutien financier de l'Ademe et du Conseil régional,** s'inscrit dans une dynamique **d'économie circulaire** et soutient le développement des activités artisanales de réparation. **www.reparacteurs-limousin.fr**

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

La déchetterie se situe sur la RD 152 direction Larche
Tél : 05 55 87 92 77

Horaires :
Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

LEVEE DES POUBELLES JAUNES

LES LUNDIS

SEMAINES IMPAIRES

Etat civil

Les naissances

Evan	SAGAZ	Le 08 Mai 2016	De Cédric SAGAZ et Jennifer LESPINASSE
Paul	TRARIEUX	Le 15 Juin 2016	De Vincent TRARIEUX et Caroline MARCHOU
Gaspard, Philippe, Denis	BANETTE	Le 27 juin 2016	De Matthieu BANETTE et Pauline SPRUYTTE
Léontine, Maryse, Danièle	BANETTE	Le 27 juin 2016	De Matthieu BANETTE et Pauline SPRUYTTE
Charlie	LE SCORNEC	Le 1er Juillet 2016	De Denis LE SCORNEC et Justine BOUILLAGUET
Sasha	LE SCORNEC	Le 1er Juillet 2016	De Denis LE SCORNEC et Justine BOUILLAGUET
Lana	DOS SANTOS	Le 5 Juillet 2016	De Mickaël DOS SANTOS et Charlotte BOUYSSOU
Élise, Aurélie	PICARD	Le 18 Juillet 2016	De David PICARD et Céline CREMONT
Eva	PARSIS	Le 23 Juillet 2016	De Geordie PARSIS et Ana DENIS
Axel	LANOS	Le 21 août 2016	De Quentin LANOS et Charlène LEYMARIE
Victor, Jacques, Henri	PONS	Le 7 septembre 2016	D'Alexandre PONS et Juliette BRAY
Ezio	GILLIO	Le 8 septembre 2016	De Jordan GILLIO et Maryline DAYRE
Nolan	CHASSEING MOURE	Le 20 septembre 2016	De Fabrice CHASSEING et Myriam MOURE
Axel, Benoît, Alain	PONS	Le 21 septembre 2016	De Marc PONS et Nadège GAIRARD

Les mariages

Le 6 mai 2016	Guillaume MASURELLE et Aurélie GRENY
Le 14 mai 2016	Matthieu DAVID et Magali PASCAUD
Le 14 mai 2016	Pierre-Antoine CHAPELIER et Stéphanie-Anne BESOMBE
Le 14 mai 2016	Philippe RIGAL et Béatrice SÉGALA
Le 21 mai 2016	Christophe PINTO et Sonia DE SOUSA PEREIRA
Le 28 mai 2016	Frédéric COSTE et Anaïs BOUDY
Le 4 juin 2016	Patrice GONCALVES et Virginie ANNE
Le 4 juin 2016	Marc LAUVERGNAT et Elodie DIAS DA CRUZ
Le 16 juillet 2016	Grégory COMMAGEAT et Camille CANNESAN
Le 13 août 2016	David BARREAU et Claire De AGOSTINI
Le 20 août 2016	Romain BASSET et Marie FAUCHEUX-BERTAUX
Le 16 septembre 2016	Romain VAN DER PUTTE et Emilie GARNIER
Le 1eroctobre 2016	Vincent MORANNY et Sandrine LOSA

Ils nous ont quittés…

Madame Georgette PUIDEBOIS épouse MAHIEU	Décédée le 5 avril 2016
Monsieur Claude, Henri PEYRE	Décédé le 18 avril 2016
Madame Jeanine MARCILLOUX épouse VALEILLE	Décédée le 26 avril 2016
Monsieur José, Alexandre MAIA	Décédé le 19 mai 2016
Monsieur Henri AUGER	Décédé le 20 mai 2016
Monsieur Jules, Eugène CRAMIER	Décédé le 23 mai 2016
Monsieur Roger DELCLAUD	Décédé le 13 juin 2016
Monsieur Jean, Alexis LAVEZARD	Décédé le 25 juin 2016
Monsieur Jean DAUBECH	Décédé le 20 juillet 2016
Madame Claire, Louise MÉZILLE épouse AMOUROUX	Décédée le 21 juillet 2016
Monsieur Albert LAMONZIE	Décédé le 2 août 2016
Monsieur Jean-Claude VILLECHENOUX	Décédé le 26 août 2016
Madame Huguette, Marie, Louise, Joséphine RUCHE épouse JANSEN	Décédée le 28 août 2016
Monsieur Bernard, Gaston BETOUL	Décédé le 1er septembre 2016
Madame Lucienne DELBARRY épouse LABARBARIE	Décédée le 9 septembre 2016
Timéo GANDON	Décédé le 12 septembre 2016
Madame Vanessa MURILLO	Décédée le 29 septembre 2016

LE ROC AUTOMOBILES
MANUEL VIEIRA
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-climatisation-vente vo
Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche
TEL:05 55 86 87 91
FAX:05 55 88 33 48
garagelerocautomobiles@orange.fr

Eva D coiffure
Salon Mixte
Avec ou sans Rdv
35 allée des tilleuls
19600 Saint Pantaleon de Larche
Du Mardi au Vendredi
09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Samedi 09h00 - 17h00
05 55 86 82 61

DPA
DHALLUIN-PENY ARCHITECTES

STEPHAN PARIS
Jardins –Espaces verts
Conception –Réalisation - Entretien
des Aménagements Extérieurs
Les Mourettes—La Roche Haute
19600 Saint-Pantaléon de Larche
Tel : 05 55 87 67 13 - Portable 06.72.28.93.03
Chlorophyl
Stéphan Paris

VERT BLEU
Paysagiste
Création—Entretien
Cyril FERREIRA
06.22.69.39.78
vertbleupaysage@sfr.fr
www.vertbleupaysage.com

DEVECIS
revêtements sols et murs
peintures
façades
carrelages
parquets
collés et flottants
s.a.r.l. Sols et Peintures Briviste
capital 30 000 euros
122, avenue Jean-Lurçat - 19100 Brive - Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74
spb.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr

Tirel
Artisan Carreleur
Mosaïste
Didier
05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16
Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr
80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche

DEVAUD
TP
DÉMARCHE QUALITÉ
Travaux publics & privés
Revêtements –V.R.D.
Tous types d'enrobés
33 rue Ingénieur Brassaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. : 05 55 23 70 77—fax : 05 55 17 66 39
Email : devaud.tp@wanadoo.fr

POMPES FUNEBRES
SOULIER
Funérarium
32 bis, av. E. Zola Centre funéraire rue Louis Taurisson
POMPES FUNEBRES SOULIER 32 bis, av. Emile Zola -19100 BRIVE
Tél. : 05 55 24 23 14 - Fax : 05 55 24 53 44
Organisation complète d'obsèques Soins d'hygiène et de présentation
- Inhumation - crémation - prévoyance obsèques
A votre écoute 24h/24 - 7j/7 www.pfsoulier.fr

COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU
DEMOUSSAGE
BERNARD CAUSSE
17, ZA de LESCURADE
19600 St CERNIN de LARCHE
Tél. 05 55 22 94 22
Fax: 05 55 22 94 23
email: couverture.causse@wanadoo.fr

MIANE
VINATIER
TRAVAUX PUBLICS
Délégation de Service Public
Voirie et Réseaux Divers
Electricité - Eclairage Public - Hydraulique
ZI de Beauregard - 19100 BRIVE
Tél : 05 55 86 01 61 - Fax : 05 55 86 01 92